



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Etudiants

Question écrite n° 6792

#### Texte de la question

M Gerard Vignoble attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, sur la situation critique que connait le logement social des etudiants dans notre pays. Il lui demande en particulier quelles dispositions il envisage de prendre pour soutenir l'action des associations sans but lucratif qui gerent des foyers-residences, comme ceux qui sont regroupes au sein de l'union nationale des maisons pour etudiants (UNME), en complement des lits, malheureusement insuffisants, proposes par les centres regionaux des oeuvres universitaires.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Les organismes de droit prive a but non lucratif federes au sein de l'Union nationale des maisons d'hebergement d'etudiants, qui rendent des services appreciables pour l'hebergement des etudiants, connaissent de graves difficultes financieres. Leur probleme sera etudie avec une attention toute particuliere, compte tenu des moyens mis a la disposition du ministere de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, pour developper la capacite d'hebergement en faveur des etudiants.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Vignoble Gerard](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6792

**Rubrique :** Enseignement superieur

**Ministère interrogé :** éducation nationale, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** éducation nationale, jeunesse et sports

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 décembre 1988, page 3590